

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren Delibero Erregistroaren Agiria**

SEANCE DU 2 DECEMBRE 2025

OBJET / GAIA : Projet de couverture du boulodrome : approbation du plan de financement.

DATE DE CONVOCATION / DEIALDIAREN DATA : 26 novembre 2025.

Nombre de conseillers en exercice / ordezkarien kopuru orokorra : 29

Nombre de présents / hor zirenak : 25

Nombre de votants / bozkatu dutenak : 29

L'an deux mille vingt-cinq, le deux décembre, à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian DEVEZE, Maire.

Etaient présents : M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, M. Didier Irastorza, M. Robert Poulou, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Vincent Goytino, adjoints, Mme Corinne Othatceguy, M. Jean-Paul Eyherachar, Mme Isabelle Ayerbe, M. Roger Barbier, Mme Bernadette Remeau, Mme Carmen Gonzalez, Mme Joana Lacarra, M. Jean-Pierre Gogny, M. François Hayet, M. Peio Etxeleku, M. Jean-François Lacosta, Mme Argitxu Hiriart-Urrutty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, M. Jean-Paul Alaman, Mme Amaia Beyrie, M. Alain Boscq, M. Xabier Heguy, conseillers municipaux.

Absents ou Excusés : Mme Yolande Huguenard, Mme Marie Aristizabal, adjointes, M. Jean-Jacques Lassus, M. Sébastien Carre, conseillers municipaux.

Procurations : Mme Yolande Huguenard à Mme Eliane Aizpuru ; Mme Maria Aristizabal à M. Peio Etxeleku ; M. Jean-Jacques Lassus à M. Vincent Goytino ; M. Sébastien Carre à M. Christian Devèze.

Secrétaire / Idazkaria : A l'unanimité des membres présents, Mme Joana Lacarra est désignée secrétaire de séance.

M. le Maire rappelle au Conseil municipal que des travaux de couverture du boulodrome sont en cours de réalisation et vont s'achever à la mi-décembre 2025.

Ces travaux, présentés lors du Conseil municipal du 20 mars 2025 avaient fait l'objet d'une demande de subvention au titre de la DETR 2025. Ce projet n'ayant pas été retenu, il a fait l'objet d'une reconduite et sera présenté au titre de la DETR 2026. Sa présentation à la DETR 2025 a permis d'entamer et même de finaliser les travaux. Cependant les modalités de financement de la DETR, pour ce type de projet ont évolué quant au pourcentage de participation de l'Etat (passant de 40 % à 25%). Il faut dès lors revoir le plan de financement notamment pour revoir le montant subventionnable dudit projet.

Il convient pour solliciter la DETR sur ce projet d'approuver le plan de financement afin de solliciter de l'Etat la subvention correspondante.

Ce montant se répartit comme suit :

Dépenses		Recettes	
Travaux	98 500 €	DETR – 25 %	25 425,75 €
Mission CT et SPS	3 203 €	Autofinancement – 75 %	76 277,25 €
TOTAL HT	101 703 €	TOTAL HT	101 703 €

Il est demandé au Conseil municipal d'approver le plan de financement ci-dessus et d'allouer à ce projet l'enveloppe prévisionnelle susmentionnée. Des subventions seront sollicitées en vertu de la délégation consentie à M. le Maire par le Conseil municipal, par délibération du 11 juin 2020 et tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessus.

Le Conseil municipal, où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

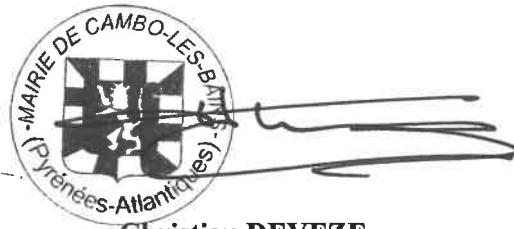
APPROUVE le plan de financement tel que défini ci-dessus.

AUTORISE M. le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier et solliciter des subventions, en vertu de la délégation consentie à M. le Maire par le Conseil municipal, par délibération du 11 juin 2020, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :

Joana LACARRA
Secrétaire de séance / Saioko idazkaria



Christian DEVEZE
Maire de Cambo-les-Bains / Kanboko Auzapeza